

Réf: Dossier 284404

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « POISSONNERIE CHEZ JUMEAUX »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SAINT  
FRANCOIS, Lot 1748, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 23/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POISSONNERIE CHEZ JUMEAUX »

Objet : VENTE DE POISSONS CONGELES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI SAINT FRANCOIS, Lot 1748, Ilot 18

Dirigeant(s) M KOUAME N'GBIN SIMPLICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00992 du 02/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06022/GTCA/RC/2024 du 02/02/2024

